



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quinze mars s'est réuni dans la salle de mairie sous la présidence de Mme Catherine SCHAEFFER, Maire.

Présents : Jérôme DAUNAY, Marie-Josèphe FRAICHARD, Cyrill JAUSSAUD, Yves JAVOUREZ, Sébastien MONNET, Frédéric PERRET, Ouahiba TOURNIER, Yannick TREILLES

Absentes excusées : Maïa BERTHELON (donne pouvoir à Yannick TREILLES), Valérie BERTOIS (donne pouvoir à Jérôme DAUNAY)

Secrétaire de séance : Ouahiba TOURNIER

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2021 :

Le compte rendu du conseil du 15 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs 2020 :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget général et le compte administratif du budget du service de l'eau.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dép/déficit	Recettes/exc.	Dép/déficit	Recettes/exc.	Dép/déficit	Recettes/exc.
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		193 578.00	10 793.45		10 793.45	193 578.00
Opérations de l'exercice	265 426.88	253 918.34	95 539.42	70 062.68	360 966.30	323 981.02
TOTAUX	265 426.88	447 496.34	106 332.87	70 062.68	371 759.75	517 559.02
Résultats de clôture		182 069.46	36 270.19			145 799.27
Restes à réaliser			1 900.00			
RESULTATS DEFINITIFS		182 069.46	38 170.19			143 899.27

BUDGET EAU

Résultats reportés		18 954.15	5 519.75		5 519.75	18 954.15
Opérations de l'exercice	22 344.45	32 136.85	22 572.64	17 492.74	44 917.09	49 629.59
TOTAUX	22 344.45	51 091.00	28 092.39	17 492.74	50 436.84	68 583.74
Résultats de clôture		28 746.55	10 599.65			18 146.90
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		28 746.55	10 599.65			18 146.90

Vote des comptes de gestion 2020 :

Les comptes de gestion du trésorier pour l'année 2020 sont votés et approuvés à l'unanimité.

Au budget général ils font apparaître un excédent global de fonctionnement de 143 899.27 € et un autofinancement des investissements s'élevant à 37 170.19 €.

Le budget de l'eau présente un excédent global de fonctionnement de 18 146.90 € et un autofinancement des investissements de 10 599.65 €.

Affectation des résultats 2020 :

Budget général : le conseil vote un report positif de 143 899.27 €

Budget eau : le conseil vote un report positif de 18 146.90 €.

Vote du budget principal et budget eau 2021 :

Le budget principal et le budget eau sont votés à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	359 971.00 €	359 971.00 €
Section d'investissement	133 021.00 €	133 021.00 €
TOTAL	492 991.00 €	492 991.00 €

BUDGET EAU	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	50 647.00 €	50 647.00 €
Section d'investissement	66 199.65 €	66 199.65 €
TOTAL	116 846.65 €	116 846.65 €

Participation locataire pour remise en état du logement communal N° 5 :

Le maire informe le Conseil municipal que Mme Bodart a quitté le logement communal n°5 situé 1 Le Crêt aux fourmis le 31 octobre 2020 et que, suite à des dégradations commises par la locataire, des travaux de remise en état de ce logement doivent être effectués par l'employé communal. Un titre de recette d'un montant de 350 € correspond à 10 heures de travail sera émis à l'encontre de Mme Bodart.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le montant du remboursement dû par Mme Bodart.

Exonération partielle de la taxe foncière non bâtie sur la forêt communale

Le maire informe qu'une exonération partielle de la taxe foncière non bâtie sur des terrains boisés présentant un état de futaie irrégulière en équilibre de régénération est possible. L'ONF propose de rédiger le dossier d'exonération partielle de la TFNB pour une durée de 15 ans. Un devis d'un montant de 210 € HT est proposé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis de l'ONF.

Demande de subvention au conseil départemental pour des travaux de voirie dans le cadre du plan de relance

Le maire présente plusieurs devis d'un montant total de 30 562.30 € HT pour la réfection de voirie (lotissement des grands plans, carrefour des Meix et route des Piards).

Le conseil accepte les devis et autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention de subvention à hauteur de 33% auprès du conseil départemental au titre du plan de relance, soit un montant de 10 085.56 € HT.

Pour rappel, une subvention à hauteur de 33% d'un montant de 10 085.56 € HT a été sollicitée au titre de la DETR auprès des services de l'état.

Demande de subvention au conseil départemental pour la réhabilitation des réseaux et des installations de production d'eau potable dans le cadre du plan de relance

Le maire présente plusieurs devis pour le changement des compteurs d'eau du réservoir, de la station de pompage, des abonnés et de la mise en place de télégestion de la station de pompage et du réservoir pour un montant total de 24 241.80 € HT.

Le conseil municipal accepte les devis et autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention au taux maximum au titre du plan de relance auprès du conseil départemental. Pour rappel, une subvention a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau.

Le maire, Catherine SCHAEFFER

